



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

remboursement

Question écrite n° 99723

Texte de la question

M. François Asensi alerte Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur la persistance des inégalités en matière de santé. Un récent rapport de l'ARS sur les besoins de santé en Île-de-France fait le constat de fortes disparités entre les territoires franciliens. En moyenne, les personnes issues de villes dites défavorisées sont en moins bonne santé que les autres et souffrent d'un accès insuffisant aux soins. De nombreux indicateurs le prouvent : en Seine-Saint-Denis, la population a une espérance de vie moyenne inférieure de deux ans à celle des Hauts-de-Seine, la mortalité infantile y est largement supérieure à la moyenne nationale avec 5,4 décès pour 1 000 habitants (contre 3,6 pour 1 000 en France) et on a constaté une recrudescence de maladies telles que la tuberculose. En outre, la démographie médicale est particulièrement faible en Seine-Saint-Denis avec un nombre de médecins largement inférieur à la moyenne française (267 médecins pour 100 000 habitants contre 333 en France et 403 dans les Hauts-de-Seine) et une offre hospitalière beaucoup moins fournie avec seulement 304 lits d'hôpitaux pour 10 000 habitants (contre 402 en France et 457 dans les Hauts-de-Seine, statistiques INSEE). Le principe d'égalité dans l'accès aux soins est donc de plus en plus mis à mal. Les populations précaires renoncent à se soigner à cause du coût élevé que cela implique et par manque de service de proximité ou de campagnes de prévention efficaces. La diminution des crédits décidée par l'État avec la mise en place des franchises médicales et les déremboursements de médicaments est en partie responsable de ces inégalités en matière de santé. Le rôle de l'État devrait pourtant être de corriger ces inégalités de santé en investissant massivement pour qu'un rattrapage puisse s'opérer. Il souhaiterait connaître les positions du ministère de la santé concernant ce constat d'augmentation des inégalités en matière de santé. Il voudrait savoir quels sont les projets envisagés pour répondre aux besoins de santé des habitants de Seine-Saint-Denis.

Données clés

Auteur : [M. François Asensi](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (11^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 99723

Rubrique : Assurance maladie maternité : prestations

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 février 2011, page 1161

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)